



26 juillet 2021

(21-5819)

Page: 1/2

Conseil général

Original: espagnol

**RESTRICTIONS AU COMMERCE QUI BLOQUENT L'ACCÈS ÉQUITABLE AUX
VACCINS CONTRE LA COVID-19 – COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR
LA COLOMBIE, LE COSTA RICA, L'ÉQUATEUR, LE PANAMA, LE
PARAGUAY ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

La communication ci-après, datée du 23 juillet 2021, est distribuée à la demande des délégations de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, du Panama, du Paraguay et de la République dominicaine dans le contexte des discussions menées à l'Organisation mondiale du commerce en vue de faciliter la réponse de l'OMC à la COVID-19.

À la réunion du Conseil général des 5 et 6 mai 2021, les délégations ont fait une déclaration conjointe qui exposait les actions concrètes suivantes à prendre en compte lors de ces discussions:

"Nos délégations estiment que cette Organisation peut et doit avoir un rôle proactif dans la reprise du commerce international pendant cette crise et pendant l'après-pandémie, et pour cela, nous devons nous occuper en premier lieu d'éliminer dès que possible, voire immédiatement, tout obstacle au commerce empêchant l'accès aux vaccins contre la COVID-19. À cet égard, nous jugeons essentiel que les discussions relatives au commerce et à la santé à l'OMC abordent les points suivants:

1. L'élimination immédiate ou rapide de la totalité des restrictions à l'exportation et des obstacles liés à la chaîne d'approvisionnement de vaccins contre la COVID-19 et de leurs composants.
2. L'engagement sans réserve d'interdire toute restriction future à l'exportation des vaccins contre la COVID-19 et de leurs composants.
3. L'obligation pour les Membres de lever de toute urgence les restrictions à l'exportation qui les empêchent de céder rapidement les vaccins qui commencent à s'accumuler et dépassent de beaucoup le nombre requis pour la vaccination de leur population, ou pire encore, dont ils savent déjà qu'ils ne seront pas utilisés en raison des préférences de leur population.
4. Un débat sur le rôle des mesures de facilitation des échanges pour l'accès en temps utile aux vaccins et à leurs composants, y compris les procédures douanières et logistiques, ainsi que sur leur transparence et la présentation en temps voulu de notifications et de renseignements les concernant.
5. Un débat sur la facilitation du mouvement des personnels de santé. En effet, la rareté ne concerne pas que les biens. Il y a partout dans le monde des situations critiques dues au manque de personnel qualifié pour participer à cette énorme campagne sanitaire. C'est une chose que nous pouvons examiner à l'OMC afin d'apporter un soutien dans les zones de tension, puisque les crises sur les territoires ne se produisent pas toutes en même temps.
6. Un débat sur l'éventuelle harmonisation des normes et la transparence concernant les procédures d'homologation et de reconnaissance des vaccins, des produits de diagnostic et des tests, dans le cadre du Comité des obstacles techniques au commerce, afin que n'apparaissent pas de multiples normes incohérentes qui porteraient atteinte à l'effort vaccinal et à la reprise économique, ainsi qu'à la qualité des vaccins.

7. Un engagement en matière de transparence. Les mesures de toutes sortes qui affectent les exportations des vaccins et de leurs composants et d'autres produits connexes doivent être dûment notifiées et il doit y avoir des cadres appropriés pour l'examen de ces mesures.
8. Un dialogue inclusif avec de multiples acteurs qui donnera une vision complète du problème, pour permettre aux Membres de réaliser des avancées dans le cadre de discussions constructives avec l'industrie pharmaceutique afin que des régimes de licences plus efficaces soient favorisés, qu'une tendance à la hausse des prix soit évitée et qu'un accès équitable aux vaccins soit garanti.
9. Le renforcement de la coopération multilatérale et l'encouragement et l'utilisation effective de mécanismes innovants, comme le C-TAP, le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, et le COVAX.

Étant donné que le commerce a d'innombrables facettes, ces idées accompagnent et complètent d'autres discussions menées dans l'Organisation sur la santé et le commerce, comme l'Initiative sur le commerce et la santé proposée par le Groupe d'Ottawa et d'autres pays ou le débat sur la proposition de dérogation de l'Inde, de l'Afrique du Sud et d'autres auteurs. Elles accompagnent et prolongent les efforts de la Directrice générale et la série de dialogues avec de nombreux acteurs menés en avril 2021, qui constituent un pas important vers une meilleure compréhension des défis auxquels les différents secteurs sont confrontés pour trouver des solutions efficaces et qui assurent une augmentation de la production et de la distribution équitable des vaccins. Cependant, le débat est plus vaste encore. Il est important que les pays importateurs de vaccins et composants participent à ces discussions d'une manière représentative compte tenu de la dimension mondiale du problème et de l'impact différencié qu'il a eu sur les diverses régions.

L'OMC peut faire beaucoup plus. La santé et le commerce sont pluridimensionnels et nous concernent tous. Les crises mondiales, comme la pandémie de COVID-19, exigent que les intérêts mercantilistes soient mis de côté au profit de l'action collective. Personne ne sera en sécurité tant que nous ne serons pas tous en sécurité."
